



Le château de Bon Repos bientôt couronné d'un toit !

Le samedi 15 septembre 2018 à 18h, en présence du préfet de l'Isère, le maire de Jarrie Raphaël Guerrero signera avec Alain Robert délégué départemental de la Fondation du patrimoine une convention permettant la mise en place d'une souscription. Le but : trouver des financements complémentaires pour la construction du nouveau toit du château de Bon Repos.

Commune de Jarrie

- 3920 habitants
(recensement 2013)

- maire :
Raphaël Guerrero

- Budget investissement
4 millions d'euros en 2018

Château de Bon Repos

- acheté en 1976 par la
mairie

- 1986 inscription à l'inventaire complémentaire des Monuments historiques

- 2009 achat des 25 ha de terres agricoles par la mairie de Jarrie

Le domaine de Bon Repos c'est aussi

- une ferme maraîchère biologique communale
- un refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux

Un peu d'histoire

Le château de Bon Repos a été construit entre 1460 et 1470. Entre 1914 et 1917 faute d'entretien une partie de la toiture s'effondre et finit par disparaître totalement. Depuis 100 ans, on peut donc admirer le ciel de l'intérieur du bâtiment qui se dégrade irrémédiablement. La commune de Jarrie rachète l'édifice pour le franc symbolique en 1976. En parallèle une association se crée : l'Association du Château de Bon Repos qui organise des chantiers de sauvegarde et monte des spectacles pour financer les travaux de restauration.

Le projet communal

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les projets communaux se sont succédé pour donner un avenir au château et aux dépendances qui l'entourent (ferme, grange, écurie). Récemment la situation du château devenant critique, un nouveau projet voit le jour : recréer une toiture permettant de protéger le bâtiment des intempéries. Avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France, le projet se concrétise sous la forme d'une toiture translucide reposant sur une charpente s'inspirant des ouvrages anciens. La commune devait initialement financer l'essentiel des travaux.

La mission Stéphane Bern

Cette année, la mission Stéphane Bern initiée par le Président de la République Française est lancée. La commune avec l'aide de l'Association du Château de Bon Repos candidate et fait partie des deux projets retenus en Isère. Formidable coup d'accélérateur pour le projet ! Dans ce cadre, la commune disposera de financements complémentaires grâce aux fonds octroyés par la mission Stéphane Bern perçus avec le Loto du patrimoine qui se déroulera une fois par an, lors du week-end des Journées du patrimoine.



Contact :

Karine Braconnier - Service communication mairie de Jarrie Tél. 04 76 68 84 62
ou karine.braconnier@mairie-jarrie.fr



La Fondation du Patrimoine

En parallèle de la mission Stéphane Bern, la Fondation du Patrimoine propose aux projets retenus de signer une convention de partenariat entre l'association reconnue d'intérêt public et la mairie. Cette convention permet la mise en place d'une souscription auprès des particuliers. Ces derniers peuvent faire un don déductible des impôts et aider au financement de projets de réhabilitations soutenus par la Fondation.

Rendez-vous le 15 septembre !

Le samedi 15 septembre à 18h devant le château de Bon Repos, aura lieu la signature de la convention concernant la souscription du château de Bon Repos entre Raphaël Guerrero, maire de Jarrie et Alain Robert, délégué départemental de la Fondation du patrimoine et Josiane Bonnet la présidente de l'Association du Château de Bon Repos.

La signature marquera le lancement officiel de la campagne de souscription auprès de tous. Cette campagne sera relayée par le site de la Fondation du patrimoine :

<http://www.missionbern.fr> et celui de la mairie : www.ville-jarrie.fr

Des bons de souscription papiers ont été imprimés et seront mis à la disposition du public à partir du 15 septembre. Ils seront disponibles à Jarrie : mairie, médiathèque, musée, commerces etc. mais aussi à l'Office de tourisme Grenoble-Alpes-Métropole.

Le budget, les travaux

Les travaux de construction de la nouvelle toiture devraient démarrer en 2019. Le coût total est estimé à 760 000 euros. La Fondation du patrimoine et les élus espèrent que la souscription puisse rapporter 150 000 euros.

Le reste du projet pour le domaine de Bon Repos

Les élus de Jarrie ont aussi réfléchi à un projet plus global pour l'ensemble du domaine de Bon Repos composé de 25 hectares de terres agricoles et comprenant une ferme, une écurie et une grange. Ces trois derniers bâtiments sont aussi en mauvais état et des travaux doivent être programmés pour les sauvegarder.

- *la ferme* : création d'un logement pour les maraîchers qui viendront exploiter les terres agricoles communales ainsi que la création d'espaces de travail
- *l'écurie* : réhabilitation d'un espace dont l'usage sera dévolu aux associations pour y stocker du matériel et y préparer leurs activités
- *la grange* : travaux de sauvegarde pour éviter la disparition totale du bâtiment

